



BUREAU DE DEPOT : 5002 Saint-Servais

N° D'AGREMENT: P 302109



PB-PP | B-05861
BELGIE(N)-BELGIQUE

JANVIER 2020— N° 1

**SOCIÉTÉ
AQUARIOPHILE
WALLONNE**

NAMUR

Bulletin mensuel édité par l'A.S.B.L. sauf juillet et août

Ed. resp. Behen D. rue du Village 97 5081 Meux



Bulletin Mensuel N° 1

Janvier 2020

Société Aquariophile Wallonne A.S.B.L.

Local et siège social :

Rue de Deminche 15—5150 Franière

N° d'entreprise : 435195547

Réunion : 2^{ème} samedi de chaque mois
(sauf juillet et août).

Compte bancaire :

IBAN BE69 6528 5507 4078

Cotisation annuelle du 1/1 au 31/12 (*1)

Membre adhérent : 25 €

Le membre a accès aux réunions, aux services du club ainsi qu'aux réunions des clubs de l'ICAIF. Il reçoit par la poste notre revue mensuelle SAW Namur en n&b, la revue trimestrielle couleur Aquafauna et par voie électronique notre revue en couleur.

Tarifs spéciaux :

1. Sans Aquafauna : 20 € pour les personnes déjà membres d'un club affilié à l'ICAIF.
2. Jeunes moins de 18 ans : gratuit sur présentation de la carte d'identité.
3. Etudiants moins de 25 ans : 15 € sur présentation de la carte d'étudiant.

Les personnes intéressées peuvent participer à deux réunions gratuitement et recevront deux bulletins sous format électronique.

(*1) A partir de septembre, le paiement d'une première cotisation vaut pour la fin de l'année et l'année complète suivante.

Le nouveau membre recevra tous les services avec comme réserve la disponibilité des revues antérieures de l'année qui se termine.

Pour tout renseignement :

André Lesceux

Robert Meersman:

voir page 19

SAMEDI 11 JANVIER 14H

RÉUNION MENSUELLE

**BAR , TOMBOLA ET
MINI BOURSE SPÉCIALE :**

CONFÉRENCE DE

MURIEL BUCHET : LES MALADIES DES POISSONS

1ER PARTIE

SOMMAIRE :

LA VIE DU CLUB—NOUVELLE DIRECTION	3
VŒUX ET COTISATION 2020	4
L'AFFICHE DE LA BOURSE 2020	5
CARTE VERTE DE PIERRE BLIECK	6, 7
LES ANNONCES DE LA SAW	8
CRÉER UNE MARE NATURELLE .. 4E PARTIE	9 à 13
BULLETIN INTERCLUBS ICAIF, BOURSES ET ANNONCES	14 à 18
L'ORGANIGRAMME DE LA SAW	19

Les articles publiés dans la revue n'engagent
que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

LA VIE DU CLUB, NOUVELLE DIRECTION

Lors de l'assemblée générale du 14 décembre, une nouvelle équipe a été mise en place qui s'attèlera à poursuivre le travail accompli depuis bientôt 50 ans (en février), peaufinera la structure pour s'adapter à la nouvelle réglementation des ASBL dont certaines prérogatives ont pris court ce premier janvier, même si notre club restera sous l'ancien régime jusqu'au prochain changement de statuts ou au plus tard en 2024.

Le nouveau conseil d'administration et de gestion est composé de :



> André Lesceux : Président
- lesceuxandré@hotmail.com -0475964257



Pierre Blieck : Secrétaire (signature administrative) <



> Robert Meersman : Trésorier (gestion de compte et caisse) ,
secrétariat et communication au quotidien
- meersman.robert@gmail.com—0472768070



Philippe Lambert : Responsable bibliothèque et revues <



> Jules Nackers : Responsable technique, local et tombola

Fabrice Bars : Responsable achats et ventes bar <



Et membres actifs hors conseil : Denis Behen : réalisation de la revue <



Jean-Claude Wellin : travaux techniques <



La supervision comptable sera réalisée par une personne non membre, madame Bernadette Dave.

Une équipe à votre service!

Chers membres, je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette année nouvelle. Que 2020 soit pour vous une année remplie de succès dans vos projets aquariophiles. Bonne année et bonne santé à tous.

André .



COITISATION 2020

Le prix de la cotisation reste à 25 € (*) pour l'année 2020

Payable par compte ou lors des réunions mensuelles.

(*) Tarifs spéciaux : voir page 2

Signature(s)		ORDRE DE VIREMENT	
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case			
Date d'exécution souhaitée dans le futur	Montant	EUR	CENT
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Compte donneur d'ordre (IBAN)	<input type="text"/>		
Nom et adresse donneur d'ordre	<input type="text"/>		
Compte bénéficiaire (IBAN)	B E 6 9 6 5 2 8 5 5 0 7 4 0 7 8		
BIC bénéficiaire	H B K A B E 2 2		
Nom et adresse bénéficiaire	ASBL SOCIETE AQUARIOPHILE WALLONNE RUE DE DEMINCHE 15 5150 FRANIERE		
Communication	<input type="text"/>		



Bourse aquariophile & terrariophile

Le samedi 28 mars 2020
de 10h00 à 15h00

Salle communale (adaptée PMR)
Rue Joseph Piret, 7 5150 Floreffe

ENTREE GRATUITE

Tombola et petite restauration



Eau douce



Nac



Livres



Eau de mer



Escargots



Matériel



Plantes



Crevettes



Etang



Nourritures vivantes



Déco



Cichlides

5.00 € le mètre Accueil des exposants dès 8h00

Renseignements et inscription

bourse@saw-namur.be ou 0472 76 80 70 ou 0475 96 42 57

Avec la collaboration de



CARTE VERTE – L'EDITO DE PIERRE BLIECK

Le samedi 11 janvier, nous entamerons une nouvelle année de notre club, l'année de ses 50 ans. J'espère que cela se fêtera dignement.

Un nouveau bureau sera à l'œuvre à partir de cette même date, souhaitons-lui déjà bon travail.



De nombreux sujets seront abordés au cours de 2020 mais avant d'entrer dans les détails, nous nous devons de souhaiter une bonne et heureuse année à tous nos membres, à leurs familles, à nos -nombreux j'espère- visiteurs.



A cette première réunion, Madame Muriel Buchet, vétérinaire, et membre du Botia club, viendra nous entretenir d'un sujet parfois angoissant : la santé de nos poissons, au cours d'un exposé intitulé : « Les maladies des poissons – 1re partie » Une préoccupation fondamentale, peut-être parfois trop négligée. J'attends avec impatience d'écouter les conseils et avis de

Muriel Buchet qui répondra sans doute bien volontiers aux questions que nous ne manquerons pas de lui poser...



Pour le reste, de grands changements sont advenus à la S A W : changement du Bureau, départ de Gérard vers des cieux plus ensoleillés, changement de statuts en vue pour respecter la nouvelle réglementation sur les ASBL.

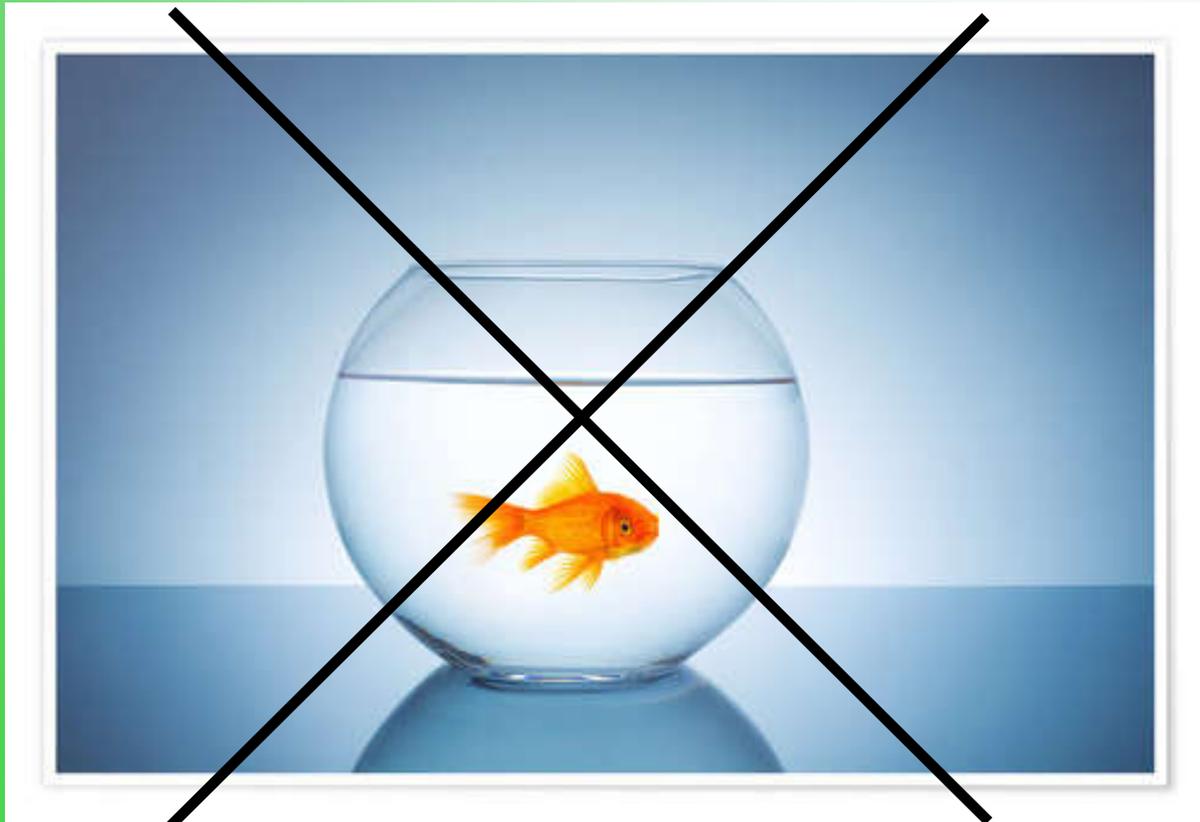
La nouvelle réglementation a pour but de nous permettre de mieux nous organiser, mais cela ne doit pas nous faire oublier notre objectif premier, à savoir défendre et promouvoir une aquariologie respectueuse de nos hôtes et de l'environnement. Sujet dont nous avons déjà largement débattu à la S.A.W. Nous aurons donc du pain sur la planche, cette année...

Et puis, quelles seront nos méthodes pour développer notre club ?

Comment augmenter notre audience, quel public contacter ?

Devons-nous, pouvons-nous contacter les écoles ?

Les enfants sont un public souvent sensible à la nature, mais parfois attiré, par coup de cœur vers une aquariologie ancienne, à proscrire, celle de la boule à poisson rouge.



Prochainement, ma commune organise une conférence sur la biodiversité, j'y interviendrai en mettant en garde contre les achats impulsifs, et les "relâchés" d'animaux dans la nature. J'y parlerai de l'aquariologie responsable que nous promouvons à la S A W.

J'espère pouvoir vous en parler lors d'un prochain Edito.

En début de réunion, ce 11 janvier, toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Au mois de février, comme à chaque rencontre, un nouveau thème sera développé. Mais le temps passe vite, même en hiver, gardons-nous d'oublier l'organisation de notre bourse, le 28 mars, à Floreffe !

LES ANNONCES DE LA SAW

Le bulletin renoue avec l'insertion d'annonces d'échanges et de ventes.

Cet espace doit vous permettre de proposer le fruit de vos reproductions en poissons et plantes, ainsi que d'éliminer les excès de matériel.

En ce qui concerne le "vivant", il serait bon de donner quelques détails sur vos conditions de maintenance et celles que vous préconisez.

Les annonces peuvent me parvenir par mail (annonces@saw.be) ou au local (réunion, courrier) ou encore par téléphone au 0495/772824.

Avec vos coordonnées et la méthode d'échange (en réunion, chez vous, etc...)

Elles seront transmises pour le bulletin ICAIF si vous le désirez.

Merci à tous de faire vivre cet espace que je vais débiter :

A vendre :

Denis Behen: (0495/772824) / db@netquality.be

Pelvicachromis Pulcher (4 à 10 cm) élevés en eau dure à 21 c°



**ELYSIUM
AQUARIUM**

Vente de poissons tropicaux, plantes et matériel d'aquariophilie
30, Rue de la Feutrerie 5060 AUVELAIS
www.elysium-aquarium.be
0496/85.72.89 seb@elysium-aquarium.be

COLONISATION ANIMALE DE LA MARE SUITE...

En particulier, on veillera à ne pas introduire de poissons dans les mares de petites dimensions (surface inférieure à 25 m²). En fait, ces derniers risquent fort de concurrencer les autres espèces animales car ils consomment énormément d'oxygène; qui plus est, ce sont des prédateurs hors pair capables en peu de temps d'anéantir les populations d'insectes de la mare (libellules notamment) et de bouleverser complètement la chaîne alimentaire !

Pire encore, certaines espèces ont la fâcheuse habitude de remuer la vase, ce qui rend l'eau trouble et, dès lors, empêche la lumière de pénétrer dans l'eau et perturbe le développement de la vie animale et végétale (dépérissement des plantes, appauvrissement en oxygène, etc.).

Si votre jardin est situé dans un environnement qui leur est favorable, les batraciens (grenouilles, crapauds et tritons) viendront d'eux-mêmes coloniser votre mare. Ceci est généralement le cas s'il existe d'autres zones humides dans les environs, c'est-à-dire dans un rayon de 1 ou 2 kilomètres. Dans le cas contraire, la tentation sera forte de réintroduire soi-même têtards, grenouilles et tritons. Ces animaux ont des exigences écologiques très pointues (besoin d'une aire de chasse et de sites d'hibernation autour de la mare) et, si celles-ci ne sont pas remplies, ils seront très vite condamnés à mourir dans un coin de votre jardin ! Signalons enfin que tous les batraciens, leurs larves (têtards) et leurs oeufs sont protégés par la loi sur la conservation de la nature et qu'il est dès lors interdit de les prélever et de les transporter.

La seule exception que l'on pourrait faire à la règle de "non-introduction d'espèces animales" concerne les escargots d'eau (planorbes et limnées). Comme leur faible pouvoir de dispersion les empêche de coloniser des milieux nouvellement créés et comme ils jouent un rôle capital dans la décomposition de la matière organique, il peut être intéressant de prélever quelques exemplaires dans la nature (étang ou marécage) et de les introduire dans la mare.

A propos de l'équilibre de la mare naturelle ...

Tous les organismes vivants d'une mare naturelle sont soumis à la même loi : manger ou être mangé. Il en résulte la constitution d'une chaîne alimentaire fort complexe reliant les végétaux aux prédateurs, en passant par les herbivores, sans oublier les décomposeurs qui transforment les organismes morts en substances nutritives assimilables par les plantes.

Prenons un exemple en nous référant à l'illustration de la page suivante : en présence de lumière, de gaz carbonique et de sels minéraux dissous dans l'eau, les plantes aquatiques telles que le Ceratophylle (1) croissent et se multiplient. Les têtards du crapaud commun (15), herbivores dans les premières semaines de leur vie, grignotent ces plantes aquatiques. Mais la larve de libellule (24) guette; redoutable prédatrice, elle consommera quantité de têtards pour se développer. Cette larve se métamorphosera (26) après quelques années en libellule adulte (23). Celle-ci se fera attraper par une rousserole (31) qui peut, elle-même, se faire manger par un superprédateur terrestre. A sa mort, son cadavre sera éliminé par les décomposeurs. Il s'agit de bactéries qui transforment les restes d'êtres vivants en eau, gaz carbonique et sels minéraux, c'est-à-dire les trois composés indispensables à la croissance des végétaux.

La boucle est bouclée ... et le cycle peut recommencer indéfiniment.

Dans la mare naturelle, ces cycles fonctionnent bien et un équilibre entre les organismes en décomposition et les décomposeurs s'établit de lui-même après quelque temps.

Cependant, toutes interventions extérieures telles que l'introduction de poissons et de plantes non indigènes, l'installation d'une pompe à air, ... risque de déséquilibrer l'écosystème ou d'engendrer des perturbations. Or, ces déséquilibres se traduisent souvent par diverses nuisances : pullulation d'algues, invasion de moustiques, mauvaises odeurs, ...

Pour peu qu'on la laisse évoluer naturellement et que l'on ne soit pas trop interventionniste, une mare naturelle s'équilibre d'elle-même et n'est source d'aucune nuisance.

*A vous de jouer !
Quels sont les animaux et les plantes de la mare ? (solutions dans le prochain n°)*



ENTRETIEN DE LA MARE



Les travaux d'entretien d'une mare naturelle ne sont normalement pas très importants. Il convient cependant de respecter certains principes de base pour maintenir la mare en bonne santé.

Tout d'abord, il faudra veiller à limiter la quantité de végétaux qui se décomposent dans la mare, en particulier les apports de feuilles mortes. On veillera aussi à **NE PAS TONDRE LE GAZON TROP FRÉQUEMMENT** à proximité de la mare dans la mesure où l'accumulation d'herbes coupées dans l'eau exerce une action néfaste sur la vie de la mare. Idéalement, on pourra même conserver une bande de quelques mètres de large tout autour de la pièce où l'herbe sera fauchée 1 à 2 fois par an. De cette manière, on ménagera une zone-refuge pour les insectes et les batraciens qui, à certaines saisons, s'éloignent quelque peu du milieu aquatique.

Ensuite, on veillera à ce que la mare ne s'assèche pas de manière trop prononcée en été. En effet, si la bâche est exposée trop fortement aux rayons du soleil, elle risque d'en souffrir et même de se fissurer ! On pourra donc compenser les pertes trop importantes dues à l'évaporation par un apport progressif d'eau de ville ou de citerne (dont la température doit être proche de celle de l'eau de la mare !).

Enfin, il faut savoir que, dès sa création, **LE MILIEU AQUATIQUE N'AURA CESSE D'ÉVOLUER ET DE SE TRANSFORMER**. La colonisation animale et végétale aidant, la mare sera très vite peuplée par une foule d'organismes. Au fil du temps, l'envahissement par les plantes aquatiques risque de devenir très important, surtout pour les mares de petites dimensions. Il conviendra de limiter le développement de cette végétation si on ne veut pas assister à un comblement progres-

sif du plan d'eau (phénomène naturel d'eutrophisation). Pour pouvoir détecter d'éventuels problèmes (voir tableau 3), il importe donc de suivre régulièrement l'évolution de la mare. A ce propos, sachez qu'une mare en bonne santé se caractérise par un développement équilibré de sa faune ainsi que par le caractère LIMPIDE ET TRANSLUCIDE de son eau.

Dans les premiers mois qui suivent sa création, toute mare créée artificiellement est sujette à un risque de déséquilibre. Ce dernier peut se marquer par un développement important de plantes flottantes et immergées (algues, lentilles d'eau, etc.), souvent provoqué par une trop grande richesse de l'eau en éléments nutritifs. Avant de s'alarmer inutilement, il faudra avant tout être patient : la mare devrait normalement trouver elle-même son équilibre avec le développement de la faune et des autres plantes aquatiques.

Après deux ou trois ans, la végétation aquatique aura souvent tendance à envahir progressivement toute la mare. Il importera alors de conserver des zones d'eau libre pour permettre un ensoleillement suffisant de la mare. C'est pourquoi, chaque automne, il faudra éliminer une partie des plantes immergées et des plantes flottantes, de même qu'on pourra procéder au fauchage des plantes et des berges (+ exportation du produit de la fauche). On pourra profiter de l'occasion pour fournir les plantes aquatiques en surnombre à des personnes qui viennent de creuser une mare. Mais attention ! Quand on enlève la végétation, il convient de prendre certaines précautions pour ne pas massacrer inutilement les animaux qui se réfugient préférentiellement dans les plantes aquatiques. Avant d'éliminer les végétaux, on les secouera avec énergie au-dessus de la mare, puis on les laissera reposer quelques jours à proximité immédiate des berges ou sur un filet placé quelques centimètres au-dessus du niveau de l'eau. De cette manière, les animaux pourront s'enfuir et regagner par eux-mêmes leur habitat aquatique. Mieux encore, pour laisser des zones refuges à la vie aquatique, on ne nettoiera pas le même jour l'entièreté de la surface de la mare.

Après quelques années d'installation, il se peut que le processus d'eutrophisation se marque davantage, ce qui se traduit par un envahissement végétal, un trouble de l'eau et un envasement de plus en plus prononcés. A la limite, on peut même assister à la mort biologique de la mare, provoquée par un appauvrissement de l'eau en oxygène. Pour contrecarrer ce processus, il faudra limiter de manière drastique le développement de la végétation flottante - qui limite l'ensoleillement - et éliminer une partie de la vase qui tend à s'accumuler dans le fond de la mare.

Enfin, si le processus d'eutrophisation est vraiment trop avancé, on pourra vidanger la mare, la laisser quelques jours en assec, ôter le plus possible de vase, tout en prenant garde de ne pas trouser la bâche, et enfin remettre la mare sous eau.

Mais attention, la mise en assec ne devra être pratiquée que de manière exceptionnelle dans la mesure où elle perturbe fortement la vie du milieu aquatique et demande après coup la mise en place d'un nouvel équilibre biologique !

Tableau 3 :

problèmes que peut rencontrer une mare nouvellement installée (adapté de la brochure "Refuges naturels" (RNOB, 1991)).

Nature	Aspect	Causes	Remèdes
Pullulation de bactéries	eau laiteuse	trop de matières organiques (plantes, cadavres d'animaux, ...) manque d'oxygène suite à une catastrophe écologique	enlever la vase remplir avec de l'eau fraîche attendre l'action des plantes oxygénantes
Lentilles d'eau	pellicule verte uniforme à la surface de l'eau	eau trop riche en éléments nutritifs	enlever régulièrement les lentilles avec une épuisette ou un tamis attendre que les réserves alimentaires baissent
Invasion de moustiques		jeune mare : pas encore de prédateurs des larves de moustiques eau riche en substances nutritives	attendre que l'équilibre s'installe
Pullulation d'algues	épais entrelacs de "fils" d'algues autour des autres plantes aquatiques	eau trop riche en éléments nutritifs fond de la mare riche en humus eau très exposée au soleil	enlever les débris accumulés au fond enlever les masses d'algues filamenteuses favoriser un couvert végétal naturel de la mare avec des plantes aquatiques flottantes qui limiteront l'ensoleillement

Suite et fin en février



FEUILLET INTERCLUBS

<http://www.icaif.org>

Rédaction :

Sirjacq Serge
Cité Slotte ,6
7190 ECAUSSINNES
Tél : 067 48 53 17
sirjacq.serge@gmail.com



N° 485
Janvier
2020



*Les textes, réunions petites annonces etc.
doivent parvenir avant le 15 à l'adresse mail
ci-dessus pour l'édition au mois suivant.
Le Feuilleton ne paraît pas en juillet et en août.*

A.B.C.FRANCOPHONE
<http://www.cichlids.be>
Réunion sur RV.

CHATELET « Le Pristella »
<http://www.pristella.be>
mardi 07/01/2020 à 19h
vœux du comité - verre de l'amitié.
vidéo Betta Show - Dijon 2009
mardi 21/01/2020 à 19h
vidéo Betta Splendens.

SOLRE-SUR-SAMBRE « Discus Club »
<http://www.discusclub.be>
lundi 06 /01/2020 à 19h
Assemblée générale.

LA LOUVIERE « Le Scalaire du Centre »
<https://www.facebook.com/Le-Scalaire-du-Centre>
samedi 11/01/2020 à 16h
REUNION STATUTAIRE.

LIEGE « Le Cardinal »
<http://www.le-cardinal.info>
mardi 07/01/2020 à 19h
Repas de fin d'année pour les membres.
mardi 21/01/2020 à 19h

NAMUR « S.A.W »
<http://www.saw-namur.be>
Samedi 11/01/2020 à 14H
Les Maladies des poissons 1ère partie
par Muriel Buchet.

« Cercle de Pisciculture de Jemappes »
Contact : aquacercle@gmail.com
Local : Rue Croisette, 77 - 7012 Jemappes
Réunion : le dimanche de 9h30 à 11h30
(sauf juillet et août).

BAUDOUR
« Botia Club de Saint-Ghislain »
<http://www.botiaclub.wix.com/botiaclub>
mercredi 15 /01/2020 à 18h30
verre de l'an neuf et sa suite,
suivi d'un DVD.

UCCLE « Le Vélifera »
<http://www.velifera.be>
Av. P. Stroobant, 43 Uccle
vendredi 10/01/2020 à 20h
Réception de Nouvel-an.
vendredi 24/01/2020 à 20h
Réunion de contact et d'échanges.

MALMEDY
« Club Aquariophile Malmédien »
Réunion : 2ème Mardi du mois dès 20h.
(sauf Juillet et Août)

FRANCE

GRANDE-SYNTHE « A.A.T.G.S »
Permanence: les lundis et jeudis 17/19H
les samedis 15/18H

RONCHIN
« Aquaterrariophile club »
Réunion : 1^{er} samedi du mois à 14h30.

MAUBEUGE
« Groupe aqua. de Maubeuge »
<http://www.aqua.maubeuge.free.fr>
Permanences mercredi de 17/19H
et samedi de 10/12H

SAINT-SAULVE « L'Aquario »
<http://laquario-grandeurnature.over-blog.com>
Réunions mercredi et samedi de 17 à 19H30



Petites annonces

Jean VINCART (Châtelineau) 0473 35 42 72
Poissons : taille 3 cm min
Corydoras Paleatus.
Corydoras Sterbai.
Ancistrus Dolichopterus Gold.
Ancistrus Dolichopterus Brun.

L'ICAIF (via Michel Lhoir)
i.c.a.i.f.m.lhoir@gmail.com
vend les anciens N° d'Aquafauna :
de 12 à 24 mois = 1 € le numéro.
plus de 24 mois = 0,5 € le numéro.

G. DOGOT (Châtelineau) 0488 38 03 68
Cyphotilapia moba sauvage et F1 + des jeunes
cyphotilapia gibberosa moba sauvage et F1
Cyphotilapia frontosa burundi.

Roger BAYET (Namur) 081/73 23 42
Je cherche poissons australiens genre
Melanotaenia et également boutures de
Cryptocoryne
roro.bayet@skynet.be

Ghislain JOLIET (Court-Saint-Etienne)
cherche des Ctenopharyngodon idella
(carpes herbivore amour) de grandes tailles.
0473/280544 ou ghislain.joliet@skynet.be.
J. LARDINOIS (Velaine s/s) 071 74 17 55
Recherche: Characidae: Hemigrammus
hyanuary (néon vert)

J. VANDERWAEREN (Charleroi)
0496 51 47 67
A vendre 4 aquariums de 270 L avec bac de
filtration à percolation: 125 € pièce, les 4/450 €
A vendre aquarium décor en frigolite résine et
sable 500L , pied, bac de filtration (mousses),
bac de pompage, UV + accessoires: 500 €

Alain HOUTAIN - Tél : 0473 73 69 50
Mail : ahoutain@voo.be
TRICHOGASTER trichopterus «gold»
MOENKHAUSIA pittieri
TRIGONOSTIGMA heteromorpha
THAYERIA boehlkei

Paul PETITFRERE - mail: paulpetitfrere@yahoo.fr
NOTROPIS chrosomus

Eric WILMOTTE - mail: ericwilmotte@gmail.com
SYMPHYSODON aequifasciata

Patrick NOLLET. - Tél : 071/51 93 64
A vendre pour 100 € un aquarium de 125 litres :
Hauteur 45 cm, Profondeur 30 cm, Largeur 100 cm
Il est complet avec pompe, chauffage, éclairage,
gravier, épave de bateau factice.
Pied métallique de 75 cm de hauteur +
petit aquarium.
Les aquariums se situent à Montigny-le-Tilleul.

XXXXXXX Montigny-le-Tilleul - 0475 75 78 51
A vendre:
- un aquarium monobloc 100 L 100x30x40
33cm hauteur eau sur pied : 50 €
- Aquarium marin 250 L 100x50x50 + diverses
pompes circulation + écumeur + chauffage : 120 €
- une rampe Arcadia HQI de 150 w : 50 €

A. GOUVART (Châtelet)- 0476 98 87 93
Racines de tourbière avec Microsorium
pteropus et Bolbitis heudelotii.
Cherche pièces de rechange pour Wisa
ou Wisa usagée pour pièces.

Claudy THESIAS – Tél : 0497 74 60 56
Scalaire marbrés
Scalaire marbrés longs voiles.

Loi du 31/03/2017.

L'animal n'est pas un jouet.

L'achat ou l'adoption d'un animal se fait pleine conscience des
responsabilités qui incombent à son nouveau propriétaire. L'abandon
d'un animal constitue une infraction susceptible de poursuites pénales ou
administratives.

Aquariumvereniging De Siervis

nodigt u uit voor de

Siervis Nieuwjaars Beurs

Zondag 26 januari 2020

11.00 u - 15.00 u

Locatie:

Oelbert Gymnasium

ingang Paterserf 16

4904 AR Oosterhout N.B.

Voor route: <http://oelbert.nl/contact>

Informatie

Ga naar: <http://www.desiervis.nl>

of via mail: info@desiervis.nl





Le 5 avril 2020

6^{ÈME} BOURSE

AQUARIOPHILE

du Botia-club

de 10H à 16H



Vente d'Orchidées

en la salle omnisports

**76, rue des Déportés
à Sirault Belgique**

(à environ 30 km de Valenciennes)

Restauration possible sur place

 Marie-France Descamps (Be)
0032 (0)499 10 32 43

 Jérôme Bécart (Fr)
0033 (0)616 13 58 86

Email mf.descamps.botia@gmail.com

Email : ggb594@yahoo.fr

Exposant : au prix de 4 € le mètre linéaire

Entrée gratuite

LE SCALAIRE DU CENTRE

ORGANISE

UNE BOURSE AQUARIOPHILE

ET

UNE VENTE D'ORCHIDEES

SAMEDI 25 AVRIL 2020 de 10H00 à 16H00

La bourse se déroulera à
L'ATHENEE PROVINCIAL DE LA LOUVIERE
Boulevard du Tivoli, 1
7100 LA LOUVIERE

Entrée : 1,50 €

Un billet d'entrée = une tombola gratuite

Un aquarium à gagner

Contact aquariophilie : 13cathy.leroy@gmail.com

Lamalle Adline : 0476/96.23.97.

Buvette, petite restauration seront disponibles sur place.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SAW

Président :
André Lesceux
Rue de la Station 132 bte 1 5370 Havelange
Tel : 0475 964257 lesceuxandre@hotmail.com

Secrétaire :
Pierre Blieck
Rue de l'Eglise 14 5340 Gesves
Tel : 0498 406091 pblieck@gmail.com

Trésorier , Secrétariat et communication
Robert Meersman
Avenue de la Dame 71 5100 Jambes
Tel : 0472 768070 meersman.robert@gmail.com

Gestion local :
Jules Nackers
Rue André Charles 7 5310 Leuze-Longchamps
Tel : 0470 321802 jules_nackers@hotmail.com

Bibliothécaires :
Philippe Lambert,
Rue Godard 41 5002 Saint-Servais
Tel : 0479 557926

Gestion du bar achats et ventes:
Fabrice Bars
Allée de tertibu 17 5020 Suarlée
Tel : 0474 825452 Feb-bars@hotmail.com

Assistants hors conseil: Denis Behen (revue) , Jacques Wellin (Local)



SANTI - SHEARWATER - HOLLIS - KUBI - GRALMARINE - TECLINE
OCEANIC - BIGBLUE - GRADE RED EQUIPMENT - ET TOUT LE PETIT MATERIEL

station, 132a - 5370 Havelange
Tél. 0495/255418

SOCIÉTÉ
AQUARIOPHILE
WALLONNE

NAMUR